

Pour ampliation
Le Directeur de Préfecture,
Chef du S.R. AGED PC,
Gilles LEPAGES

LEZENNES

PLAN D'EXPOSITION
AUX RISQUES PREVISIBLES
MOUVEMENTS DE TERRAINS

PLAN DE ZONAGE

Zone soumise à des mesures de prévention
Zone sans mesure de prévention

APPROBATION
VU, POUR ETRE ANNEXE A
L'ARRETE PREFECTORAL
du 8 JUIN 1989

Rendu public le : 16 NOV. 1988
Approuvé le : 8 JUIN 1989

La Préfet,
J.-C. AUROUSSEAU

Echelle 1/5000

